

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°CP2023-09/9/64 DOSSIER N°5935	PLAN SANTÉ "DITES 23... !" - PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE AU CONGRÈS DE RÉÉDUCATION DES ETUDIANTS DE L'ILFOMER (C.R.E.I.L.) À LIMOGES - 12 ET 13 OCTOBRE 2023
---	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Armelle MARTIN à Eric BODEAU

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

OBJET : Plan Santé "Dites 23... !" - Participation du Département de la Creuse au Congrès de Rééducation des Etudiants de l'ILFOMER (C.R.E.I.L.) à Limoges - 12 et 13 octobre 2023



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°CD-2020-02/2/22 du 07/02/2020 adoptant le plan santé "Dites 23...!",
VU la délibération n°CD-2020-06/2/20 du 26/06/2020 approuvant le dispositif d'aides, intégré au règlement départemental,
VU la délibération n°CD 2021-12/3/27 du 17/12/2021 validant le Plan santé actualisé,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-09/9/64 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

VU l'avis de la Commission CP - Enfance, Familles et Santé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver la participation du Département au Congrès de Rééducation des Etudiants de l'ILFOMER (C.R.E.I.L.) qui se tiendra à Limoges, les 12 et 13 octobre 2023 ;

- de prendre en charge l'inscription au Congrès s'élevant à 500,00 € ;

- de donner mandat spécial, aux élu-e-s référent-e-s, à Madame Laurence CHEVREUX Vice-Présidente en charge de la Santé, à la chargée de mission du Plan Santé « Dites...23 ! », pour représenter le Département au Congrès, et d'autoriser la prise en charge par la Collectivité des frais de déplacement et d'hébergement éventuels ;

- d'autoriser Madame La Présidente du Conseil départemental à signer la convention en annexe ainsi que toute pièce utile à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que la dépense sera imputée au Budget départemental au Chapitre 011, Article 6238, Fonction 418 (fonctionnement).

Ne prend pas part au vote :

Mme Laurence CHEVREUX, Vice-Présidente en charge de la Santé (mandat spécial)

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET